

239

9

Etat de la retenue des pensionnaires à raison de 29 francs
pour chacun par mois, au 31 Décembre 1833.

Professions	Noms	Commencement du pensionnement	jusqu'à fin de 1833	Mois écoulés	Somme payée jusqu'au 31 Décembre 1833	Reste du	Fui de pension	Observations.
Pentres	Bérard	1 ^{er} Avril 1830	jusqu'à fin de 1833	48		1,137	fin de Décembre 1834	M. Bérard ne devait point l'indemnité que le 1 ^{er} Décembre, mais ayant été nommé Préfet de la gironde le 1 ^{er} Janvier 1834, il a été tenu de payer l'indemnité à partir de ce jour.
	Gibert	1 ^{er} Janvier 1830	"	48	1,200		" 1833	
	Signal	1 ^{er} id 1831	"	36		900	" 1834	
	Scheyen	id 1832	"	24		600	" 1834	
	Flaminio	id 1833	"	12		300	" 1837	
Sculpteurs	Dactan	1 ^{er} Janvier 1829	"	60	1,500		" 1833	Le pensionnaire n'a pas retenu son argent de l'obligation de l'Etat à l'Etat.
	Debray	id 1830	"	48		1,200	" 1834	Debray a été de la retenue, le quel l'est encore, et il a 350 fr. en restant à la suite de son obligation.
	Hullen	id 1831	"	36		900	" 1837	
	Brian	1 ^{er} Mars 1833	"	10		250	" 1837	
	Jeaffroy	1 ^{er} Février 1833	"	11		325	" 1836	
Architectes	Delamoy	1 ^{er} Janvier 1829	"	60	1,500		" 1833	M. Delamoy a été retenu l'indemnité le 1 ^{er} Janvier 1833, plus l'indemnité qu'il a octroyé 1833. Il est resté à la fin de l'année après avoir été retenu l'indemnité, plus l'indemnité de 29 francs retenu de la fin de l'année.
	Constant	id 1830	"	48		1,200	" 1834	
	Garcie	id 1831	"	36		900	" 1837	
	Blory	id 1832	"	24		600	" 1836	
	Lévil	id 1833	"	12		300	" 1837	
Gyriers	Sébat	1 ^{er} Janvier 1829	Fin d'Octobre 1833	48	1,000		Fin d'Octobre 1833	
	Charlot	id 1831	Fin de Décembre 1833	36		900	Fin de Décembre 1833	
	Ouvine	id 1832	"	24		600	" 1837	
Compositeurs	Thomas	1 ^{er} Janvier 1833	"	12		300	" 1834	
	Purot	1 ^{er} octobre 1833	"	3		75	" 1835	
				643	1,277	10,350		

Prisumé.

643 mois à 29 francs produisent 16,077^{fr}
 Sur lesquels le Directeur a payé 4,297^{fr}
 Reste dû 10,800
 à déduire pour montant de la retenue faite à M. Sébat et parti encaissé dans le compte général 450
 Reste effectif à la caisse de retenue 10,350

10,350